



PLAN STRATÉGIQUE 2021-2024

L'OMCT ET SON RÉSEAU SOS-TORTURE

**Un appel à l'action :
Ensemble, nous le pouvons.
Mobilisons-nous pour mettre
un terme à la torture!**



**LA VOIX
MONDIALE
POUR METTRE
FIN À LA
TORTURE**

PARTIE I : **CONFRONTER** **LA « NOUVELLE** **NORMALITÉ » -** **RELEVER LE DÉFI**

I. RELEVER LE DÉFI **UN APPEL À L'ACTION POUR LE RÉSEAU SOS-TORTURE**

Le plan stratégique 2021-2024 de l'OMCT (Stratégie 2024) définit le cadre principal de l'organisation pour les quatre années à venir. Il définit nos ambitions et objectifs généraux ainsi que nos principaux objectifs programmatiques et institutionnels. Le plan est destiné à être lu conjointement avec les plans d'activités opérationnels annuels et leurs cadres de suivi et d'évaluation.

La stratégie 2024 a été élaborée à un moment où l'engagement des États en faveur des droits humains et du multilatéralisme s'affaiblit. La montée du populisme et de l'autoritarisme dans le monde entier remet en question les valeurs mêmes de l'universalité et nos systèmes de protection élaborés de manière consensuelle, et ces programmes conduisent fréquemment à des politiques qui accroissent la torture et l'impunité. Dans de nombreuses régions du monde, l'espace de défense des droits continue de se fermer. L'insécurité croissante dans laquelle travaillent nos membres, y compris les actes de terrorisme qui amènent les États à revenir sur leurs engagements en matière de valeurs et de droits fondamentaux, l'augmentation des flux migratoires et la polarisation croissante des discours politiques dans le monde entier, avec un éloignement des modèles démocratiques, sont autant de défis qui poussent certain.e.s à remettre en question les fondamentaux atteints par le mouvement mondial des droits humains. Ces défis ont été exacerbés par la pandémie du Covid-19 et la sécurisation des politiques de santé dans le monde entier. Ensemble, tous ces facteurs affaiblissent, atomisent et fragilisent les acteurs locaux des droits humains et le mouvement mondial, et menacent d'inaugurer une « nouvelle normalité » qui s'étend bien au-delà de la pandémie.

En réponse à ces défis, il est temps d'accroître la portée protectrice de l'OMCT et de son Réseau SOS-Torture, et de se mobiliser activement pour les droits humains, la justice et l'éradication de la torture. Notre cause et notre approche ne pourraient pas être plus pertinentes pour le monde d'aujourd'hui. La crise du Covid-19 a amplement démontré que la violence policière, y compris la torture au sein et en dehors du milieu carcéral, est souvent ancrée dans une discrimination profondément enracinée, des cultures institutionnelles abusives et de vastes lacunes en matière de protection, et qu'elle est favorisée par ces facteurs. Dans de nombreux cas, la police est utilisée comme une forme de contrôle social ciblant les pauvres, les marginaux et les vulnérables. Des systèmes de punition et de détention défectueux, présentant des risques

sans précédent pour la santé des détenu.e.s et leur sécurité physique et psychologique, notamment en raison de la torture et des mauvais traitements, ont été mis en évidence dans toutes les régions, révélant des politiques de punition inefficaces et des défaillances du système qui ne peuvent plus être ignorées ou niées. Loin de soutenir la société civile en tant qu'acteur qui apporte soutien et protection aux personnes les plus démunies, certains États saisissent les occasions d'étouffer davantage les voix critiques et de remettre en cause l'essence même du droit de défendre les droits. Avec le ralentissement économique qui se profile à l'horizon en raison de la pandémie mondiale, nous allons assister à une aggravation des divisions et des inégalités sociales, avec une violence, une impunité et une marginalisation accrues, qui auront de sombres conséquences.

Ce plan est un appel à l'action pour l'OMCT et son Réseau mondial SOS-Torture et ses collègues défenseur.e.s des droits humains, mais aussi pour le grand public : ensemble, nous pouvons riposter pour mettre un terme à la torture.

La stratégie 2024 ouvre la voie à un mouvement fort, agile et percutant pour créer une dynamique, en plaçant notre lutte commune contre la torture au cœur des avancées vers la démocratie et le développement, et en prouvant sa pertinence dans les débats sur la sécurité, la migration, l'équité, la justice sociale, la durabilité et le bien-être.

Pour ce faire, l'OMCT et son Réseau doivent s'adapter, se regrouper et innover pour défendre les normes et les structures qui lient le mouvement mondial contre la torture, pour affirmer ses valeurs fondamentales et pour fournir le soutien nécessaire à son Réseau pour progresser. Depuis plus de 35 ans, l'OMCT encourage les coalitions et les actions conjointes avec des militant.e.s et des organisations locales de lutte contre la torture et de défense des droits humains dans le monde entier, en soutenant leur participation à un mouvement des droits humains en pleine expansion qui n'a jamais été aussi global qu'aujourd'hui. Dans les années à venir, nous voulons faire fructifier l'effet multiplicateur de l'action collective et amplifier nos impacts.

Convaincue que nous pouvons faire plus en nous exprimant ensemble, en tant que mouvement mondial de lutte contre la torture, l'OMCT mobilise et donne la parole aux acteurs et aux organisations de la société civile qui constituent sa force motrice. Ce plan vise essentiellement à améliorer l'OMCT pour qu'elle incarne une voix mondiale émanant de son Réseau, en offrant un nouveau soutien aux acteurs locaux, en établissant des liens plus solides et des façons de travailler ensemble, en ouvrant notre mouvement à d'autres secteurs et en amplifiant la voix mondiale de notre mouvement pour la dignité et les droits humains.

II. À PROPOS DE NOTRE PLACE UNIQUE DANS LE MOUVEMENT DES DROITS HUMAINS

La vision de l'OMCT :

Notre vision est celle d'un monde sans torture, sans peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et sans violations des droits humains qui y sont liées, et dans lequel toutes les victimes, y compris les plus marginalisées et les plus vulnérables, sont protégées et peuvent accéder à la justice, obtenir des recours et recevoir des réparations.

La mission de l'OMCT :

Notre mission est – avec le Réseau SOS-Torture – d'éradiquer la torture, les exécutions sommaires, les disparitions, la détention arbitraire et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et d'offrir une protection à toutes les victimes grâce à un Réseau mondial travaillant en partenariat et en solidarité. Notre mission comprend la protection des femmes et des hommes qui défendent les droits d'autrui.

La théorie du changement de l'OMCT :

Notre théorie du changement est basée sur la conviction que le changement durable nécessite des acteurs locaux forts qui apportent un soutien aux victimes de la torture, documentent et signalent les cas de torture ; qui fournissent l'expertise nécessaire aux gouvernements, les engagent et exigent qu'ils rendent des comptes en matière de torture, de disparitions forcées, d'exécutions et de détentions arbitraires. Ces acteurs ont besoin d'une voix qui ancre leur lutte au niveau mondial et d'une structure qui leur apporte un soutien, coordonne la protection et développe l'expertise pour permettre un impact au niveau local, régional et mondial. Il nécessite également des systèmes multilatéraux accessibles qui font progresser la protection des droits et offrent un havre de protection aux victimes, aux défenseur.e.s et aux autres acteurs en cas de besoin. Notre approche se fonde sur l'évaluation selon laquelle aucune organisation n'agissant seule et aucune stratégie mise en œuvre de manière individuelle, n'aurait pu réaliser les avancées contre la torture de ces dernières décennies, y compris celles auxquelles l'OMCT a contribué. Et les organisations locales luttant contre la torture dans leur pays d'origine n'auraient pas pu y parvenir non plus en agissant seules. La théorie du changement de l'OMCT est que des progrès durables dans la lutte contre la torture nécessitent une société civile forte, compétente et interconnectée, travaillant ensemble en complémentarité et en solidarité.

Le Réseau SOS-Torture de l'OMCT :

L'OMCT travaille avec plus de 200 organisations membres, qui constituent son Réseau SOS-Torture, pour mettre fin à la torture et aux mauvais traitements, lutter contre l'impunité et protéger les défenseur.e.s des droits humains dans le monde entier. Ensemble, nous constituons le plus grand groupe mondial qui s'oppose activement à la torture dans plus de 90 pays. En aidant les voix locales à se faire entendre, nous soutenons nos partenaires essentiels sur le terrain et apportons une aide directe aux victimes. La structure distincte du Réseau constitue une force unique de l'OMCT, qui nous permet de bénéficier :

- De partenariats de confiance et éprouvés, qui s'appuient sur des informations de première main, fiables et facilement accessibles, provenant du terrain dans des contextes et des milieux très divers, y compris dans des endroits difficiles d'accès.
- D'une expertise spécialisée et spécifique au contexte et de l'accès à certain.e.s des meilleur.e.s défenseur.e.s de la lutte contre la torture, travaillant sur différents aspects de la torture, nécessaires à l'élaboration d'un programme de protection durable au niveau régional et universel et à l'excellence de notre Réseau ;
- D'un rôle stratégique de coordinateur des organisations de la société civile (OSC) pour le Comité contre la torture, qui peut être mobilisé en tant que mécanisme de changement universel lorsque les OSC du monde entier s'engagent à utiliser le principal mécanisme des Nations Unies contre la torture pour légitimer et renforcer les programmes de réforme locaux.

- D'un rôle stratégique en tant que mécanisme de soutien et de protection des défenseur.e.s des droits humains, notamment en tant que co-responsable du mécanisme de protection des défenseur.e.s des droits humains de l'Union Européenne (ProtectDefenders.eu).

L'approche de l'OMCT :

L'OMCT croit en une approche holistique pour lutter contre la torture, combinant prévention, protection, assistance aux victimes et réparation, y compris via la réhabilitation. De même, nos actions impliquent un mélange d'urgence et de capacité de réponse aux crises comme l'une de nos caractéristiques, un haut degré de flexibilité et d'agilité pour répondre aux besoins urgents, tout en construisant des stratégies de plaidoyer de plus en plus à moyen et long terme, basées sur des partenariats locaux fiables et éprouvés, afin de promouvoir des politiques juridiques et préventives.

Au fil des ans, l'OMCT a développé une expertise spécialisée en prêtant attention aux besoins et aux spécificités des personnes les plus vulnérables aux abus, y compris les populations pauvres, marginalisées et exclues, et celles et ceux qui peuvent souffrir de la torture sous des formes et dans des circonstances spécifiques, comme les femmes, les personnes de la communauté LGBTQ+, les enfants, les minorités raciales et ethniques, les migrant.e.s et autres communautés vulnérables, un élément qui traverse tous nos domaines de travail.

Enfin et surtout, l'OMCT est aujourd'hui l'une des principales organisations mondiales pour les défenseurs des droits humains. Elle fournit des services de protection, une assistance matérielle et renforce la résilience des acteurs pour leur permettre de poursuivre leur travail sous la menace. C'est la seule organisation anti-torture dont l'un des deux piliers clés est consacré à la protection des défenseur.e.s en danger. En effet, sans un secteur de la société civile dynamique et des individus se tenant prêts à défendre et à protéger les droits humains, le mouvement anti-torture n'irait nulle part. Le soutien à un mouvement mondial d'organisations locales et la protection des défenseur.e.s des droits humains font partie du même Réseau de protection que l'OMCT cherche à fournir au mouvement anti-torture.

5 STRATÉGIES

Gagner le public

Garantir le droit de défendre

Promouvoir des réformes

Protéger les plus vulnérables

Lutter contre l'impunité

UN RÉSEAU PLUS FORT

Renouvellement du réseau

Durabilité

3

INVESTISSEMENTS

Action collective

III. FIXER NOTRE AMBITION : UN MOUVEMENT DYNAMIQUE CONTRE LA TORTURE À LA HAUTEUR DU DÉFI

Notre ambition :

Renforcer la lutte mondiale contre la torture grâce à un Réseau SOS-Torture robuste et qui se renforce, tout en demeurant persévérant, agile, résilient et innovant, qui met en place des défenses juridiques plus solides, un plaidoyer plus percutant et des débats gagnants en attirant des acteurs nouveaux et plus diversifiés à notre cause.

Cela reflète notre ambition de donner de l'ampleur au mouvement uni au sein du Réseau SOS-Torture, de faire face aux multiples défis auxquels nous sommes confronté.e.s et de créer la force collective nécessaire pour établir des programmes de protection, pour faire avancer des réformes positives, pour garantir le droit de défendre les droits et pour communiquer de manière convaincante sur notre cause auprès des décideurs-euses politiques et du grand public. Pour réaliser cette ambition, la stratégie 2024 définit cinq priorités stratégiques tournées vers l'avenir, tout en gardant à l'esprit le besoin de défendre les acquis obtenus au fil des ans contre les vents populistes actuels.

Nos priorités stratégiques :

Les priorités stratégiques de ce plan ne sont pas mutuellement exclusives mais poreuses et interdépendantes, reflétant l'approche holistique de l'OMCT pour conduire les énergies de son Réseau et les amplifier pour renforcer davantage les actions. Ce plan définit également des objectifs institutionnels pour renforcer la structure qui ancre le Réseau et ses multiples luttes (voir ci-dessous dans la partie III – objectifs institutionnels). Les objectifs stratégiques fournissent une boîte à outils diversifiée – reflétant la diversité de l'expertise au sein de notre Réseau – adaptable aux priorités et aux besoins locaux. Notre Réseau d'acteurs locaux, animé par la société civile et rassemblé dans un mouvement mondial, est transversal à toutes les priorités.

Priorité I, Engagement du public :

Reconquérir la détermination mondiale sur l'interdiction absolue

Au cours des quatre prochaines années, nous investirons dans la capacité de l'OMCT et de son Réseau mondial à positionner la question de la torture comme une préoccupation internationale clé. Nous ferons mieux comprendre son caractère central et sa pertinence pour de nombreux débats de société plus larges sur la justice, la sécurité, le développement et la démocratie. Nous lancerons un index mondial SOS-Torture conjointement avec notre Réseau. Nous travaillerons à équiper et à habiliter l'OMCT et son Réseau à s'exprimer et à faire campagne de manière plus convaincante sur la torture afin d'attirer de nouveaux acteurs dans notre mouvement.

Priorité II, Responsabilité :

Obtenir justice pour les victimes et faire reculer l'impunité

Au cours des prochaines années, nous chercherons à intensifier notre travail avec le Réseau SOS-Torture pour lutter contre l'impunité persistante de la torture ou d'autres violations graves qui font parties de notre mandat. Nous nous emploierons à mobiliser toutes les régions afin d'augmenter le nombre d'actions judiciaires, de maintenir et de renouveler notre assistance aux victimes en tant que filet de sécurité au niveau mondial, et de faire progresser les programmes de protection. Nous développerons davantage notre capacité à répondre aux situations d'urgence et de crise en aidant nos membres et partenaires à documenter les violations et à plaider pour la responsabilisation au niveau local et international.

Priorité III :**Encourager les réformes et les systèmes universels**

Au cours des prochaines années, nous intensifierons notre soutien au Réseau SOS-Torture afin de poursuivre les réformes internes et de prévenir la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Nous nous appuyerons sur notre rôle officiel de coordinateur de l'engagement de la société civile auprès du Comité des Nations unies contre la torture pour mettre en place des circuits de plaidoyer du local au mondial, et du mondial au local. Nous nous attaquerons aux problèmes systémiques en matière de détention et de maintien de l'ordre qui ont été mis en évidence lors de la crise du Covid-19. À la lumière des défis sans précédent qui se posent au multilatéralisme, nous nous efforcerons de protéger le système universel des droits humains et chercherons à renforcer son rôle dans la protection sur le terrain.

Priorité IV :**Protéger les personnes les plus exposées (situations de vulnérabilité)**

Conformément à l'approche de longue date de l'OMCT, nous accorderons une attention particulière à la protection des personnes en situation de vulnérabilité ou les plus à risques, telles que les populations pauvres ou marginalisées et les migrant.e.s, et celles qui peuvent être confrontées à la torture et aux abus de manière particulière, telles que les femmes, les enfants ou les peuples indigènes. Nous aiderons notre Réseau à fournir une protection et à soulever collectivement la nécessité de meilleurs cadres de protection aux niveaux régional et mondial.

Priorité V :**Protection, résilience et droit de défendre**

La protection des défenseur.e.s des droits humains constitue l'oxygène pour la protection des droits et une condition sine qua non pour une lutte réussie et durable contre la torture. Au cours des quatre prochaines années, nous moderniserons et renforcerons notre programme de protection grâce à ses outils fiables et éprouvés et nous nous efforcerons d'ancrer le mécanisme de l'UE relatif aux défenseurs des droits humains comme un mécanisme global permanent. Nous lancerons également une nouvelle initiative pour protéger les défenseurs des droits humains en détention (SOS Défenseurs). Nous irons au-delà de la protection des défenseurs des droits humains, en renforçant la résilience, en soutenant la stratégie et en faisant progresser la reconnaissance du droit à défendre les droits.

PARTIE II : **OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET PROGRAMMATIQUES**

PRIORITÉ I : RECONQUÉRIR LE PUBLIC

Notre objectif : mobiliser le soutien du public en faveur de l'interdiction absolue de la torture, et favoriser le consensus contre la torture et sa pertinence pour accroître le bien-être social dans tous les secteurs – démocratie, développement et État de droit – en faisant appel à de nouveaux acteurs pour soutenir notre lutte.

Nos apprentissages :

Pour que la lutte contre la torture soit couronnée de succès, nous devons mieux communiquer et faire campagne pour convaincre les décideurs-euses politiques mais aussi le grand public.

Les acteurs de la lutte contre la torture se concentrent souvent largement sur les changements juridiques et institutionnels, ce qui limite l'impact de notre travail et rend les organisations anti-torture plus vulnérables aux tentatives de remise en cause de leur légitimité. Les discours toxiques sur le terrorisme, l'extrémisme violent et les migrations contribuent encore à fermer l'espace civique et à un environnement d'exception qui prête à la relativisation de l'interdiction absolue de la torture. Et bien qu'il existe un consensus juridique sur l'interdiction absolue de la torture, les sondages d'opinion suggèrent que le public accepte de plus en plus la torture dans certaines circonstances, y compris dans les démocraties occidentales.

Même lorsque la torture est formellement rejetée, elle reste souvent dans un coin sombre, ce qui explique une mauvaise compréhension de son impact sur les communautés, la démocratie, l'État de droit, la sécurité ou le développement. Cela est dû en partie à un manque de données robustes, d'informations qui rendraient visibles et utilisables les effets souvent invisibles de la torture. En conséquence, nous perdons du terrain par rapport à d'autres causes et tendons à être considérés comme moins prioritaires. Cela a également un impact direct sur l'accès aux ressources des membres de notre Réseau sur le terrain, ce qui entrave la durabilité de notre mouvement.

Notre façon d'apporter le changement :

Au cours des quatre prochaines années, notre objectif principal est de faire sortir la question de la torture de son coin sombre, de mettre en lumière sa véritable dimension et son impact, et de communiquer de manière convaincante avec différents publics. A cette fin, nous avons remanié nos systèmes de communication et nous investirons dans les communications de notre Réseau afin de développer collectivement des récits et des campagnes conjointes

ciblées, en combinant des données faisant autorité avec des récits et des communications fondées sur l'espoir. Nous nous appuyerons sur le travail effectué au sein d'un groupe de travail sur le terrorisme et la torture à l'échelle du Réseau pour répondre aux lois et aux politiques qui sapent l'interdiction absolue et nous développerons des messages ciblés pour notre Réseau dans des domaines politiques difficiles tels que le terrorisme, la migration et autres. Cependant, pour rendre la torture à nouveau tabou, il est temps de lancer une initiative mondiale ambitieuse : l'OMCT va maintenant développer un index mondial de la torture conjointement avec son Réseau SOS-Torture pour tracer et mesurer le risque de torture, en générant une nouvelle force grâce à des communications et des campagnes innovantes contre la torture. Ainsi, nous soutiendrons des causes locales tout en établissant un programme mondial sur la torture, montrant sa pertinence pour les nombreux autres débats de société.

Nos actions clés :

- Le lancement d'un index mondial de la torture, conjointement avec le Réseau SOS-Torture, qui retrace et mesure le risque de torture et permet de mener des campagnes de sensibilisation locales et mondiales pour soutenir les réformes locales et de faire de notre lutte un sujet important sur l'agenda international.
- Donner à l'OMCT et à son Réseau SOS-Torture les moyens d'élaborer des récits convaincants, des messages porteurs d'espoir et aider le Réseau SOS-Torture à mener une action de sensibilisation plus efficace auprès d'un public plus large, notamment en utilisant des « validateurs ».
- Donner à l'OMCT et à son Réseau SOS-Torture les moyens d'élaborer des récits convaincants, des messages porteurs d'espoir et aider le Réseau SOS-Torture à mener une action de sensibilisation plus efficace auprès d'un public plus large, notamment en utilisant des « validateurs ».
- Contrecarrer la banalisation et la relativisation de la torture et renforcer le plaidoyer sur la sécurité nationale, notamment par le biais du groupe de travail sur le terrorisme et la torture de l'OMCT.
- Engager les communautés de donateurs dans le soutien au mouvement anti-torture et aux membres du Réseau SOS-Torture dans certaines des situations ou certains des pays les plus difficiles.

PRIORITÉ II : REPOUSSER L'IMPUNITÉ

Notre objectif : se mobiliser avec le Réseau SOS-Torture pour remettre en cause les systèmes d'impunité, mieux protéger et soutenir les survivant.e.s, et ainsi multiplier l'accès à la justice et à un droit effectif à la réparation, y compris à la réhabilitation.

Nos apprentissages :

L'impunité pour la torture, les exécutions extra-judiciaires et les disparitions reste omniprésente dans de nombreuses juridictions – si ce n'est la plupart. Cela constitue une violation du droit à un recours et à une réparation, perpétue l'acte de torture et aggrave le traumatisme des personnes qui ont survécu à la torture. Pour l'OMCT, la lutte contre la torture ne peut qu'être ancrée dans les besoins des victimes et informée par ceux-ci. Il est important de noter que notre travail montre que l'absence de responsabilité est l'un des principaux maillons manquants pour le succès de la prévention, du respect et de la non-répétition de la torture. La lutte contre l'impunité diffère d'un pays à l'autre, mais pose des défis majeurs aux défenseur.e.s des droits humains, notamment en ce qui concerne les preuves, l'esprit de corps (moral) des forces de l'ordre, les clauses d'impunité et souvent les autorités et les tribunaux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas enquêter malgré l'existence formelle de recours et d'institutions publiques bien équipées.

En outre, nous sommes confronté.e.s à des menaces à l'encontre des victimes, des témoins ou des défenseur.e.s qui se saisissent de la question de l'impunité. Le traitement de la torture et l'impunité sont des tests décisifs pour l'État de droit, permettant de diagnostiquer les défaillances systémiques de nos systèmes judiciaires. L'environnement mondial, y compris la sécurisation des politiques de santé ou la croissance du populisme, est susceptible d'entraîner des politiques présentant des risques plus élevés de torture et des niveaux d'impunité plus élevés. Le contexte de l'enfermement a confirmé les recherches de l'OMCT selon lesquelles la torture et l'impunité sont particulièrement répandues à l'égard des pauvres, des marginaux et souvent ancrées dans des schémas plus larges d'exclusion et de discrimination. Un élément que nous avons appris est le manque de reconnaissance générale de la violence extracommunautaire en tant que torture – que ce soit dans l'application de l'emprisonnement ou dans l'étouffement de la vague de protestation publique que nous avons observée à travers le monde au cours des dernières années.

Dans le cadre de ce plan stratégique, l'OMCT renforcera son soutien et son plaidoyer contre l'impunité. La clé du travail de l'OMCT contre l'impunité est son soutien aux défenseur.e.s locaux-ales des droits humains qui documentent, rapportent, agissent et plaident les cas de torture et qui sont uni.e.s au sein du Réseau SOS-Torture.

Notre façon d'apporter le changement :

Au cours du dernier plan stratégique, l'OMCT a innové en créant un groupe d'action judiciaire au sein du Réseau (Afrique, Asie, Amérique latine) pour stimuler l'action en matière de lutte contre l'impunité. Ces groupes s'appuient sur l'expertise des membres du Réseau SOS-Torture et fournissent un mécanisme de soutien par les pairs pour renforcer les capacités de litiges sur la torture, y compris des litiges conjoints devant les tribunaux et les organismes internationaux lorsque les recours locaux échouent. Nous suivons une approche holistique moderne avec un soutien intégré aux victimes, un plaidoyer et une action de solidarité autour des affaires juridiques. Grâce à ce travail collectif, l'OMCT identifiera les meilleures pratiques, les stratégies juridiques progressistes et développera une politique et des conseils aux plaideurs sur la torture.

Depuis sa création, l'OMCT a fourni un soutien à travers un fonds mondial pour les victimes pour une assistance médicale, sociale et juridique directe aux victimes lorsqu'il n'y a pas d'autre soutien accessible, et nous intégrerons cet outil pour soutenir le rétablissement des victimes tout en poursuivant des litiges en quête de justice. Sur la base de cette expérience, nous développerons et approfondirons notre travail de plaidoyer et de défense des intérêts des victimes aux niveaux national et régional. Nous ciblerons les problèmes systémiques d'impunité dans les pays respectifs, mais nous chercherons également à identifier les cas stratégiques, notamment les cas de torture non privative de liberté ou de recours à la force, et nous chercherons à progresser aux niveaux régional et international pour remettre en cause les pratiques et structures policières sous-jacentes. Un deuxième axe de notre travail sur l'impunité, et un axe connexe, sera le soutien à la société civile dans les situations de torture et d'impunité systématiques, généralisées et souvent en augmentation. Cette situation est liée à l'instabilité politique, aux élections, aux conflits ou aux vagues de protestation publique et un autoritarisme croissant. Notre travail de plaidoyer sera réactif mais visera les crises prolongées, lorsque l'action de la société civile locale est menacée.

Nos actions clés :

- **Contentieux** : renforcer les capacités en matière de contentieux anti-torture, de soutien aux victimes et de défense des droits, par l'intermédiaire de groupes d'action judiciaires régionaux et/ou basés sur le Réseau, afin d'encadrer, de guider et de multiplier les litiges, y compris auprès des organismes internationaux.
- **Assistance aux victimes** : un filet de sécurité d'assistance sociale, médicale et juridique grâce au fonds d'urgence de l'OMCT pour les victimes de la torture (Fonds pour les victimes), soutenir les structures d'aide aux victimes, y compris en Tunisie (Centres SANAD) et fournir un soutien exceptionnel aux membres travaillant avec les victimes dans des environnements fermés ou se fermant.
- **Plaidoyer** : Dénoncer, surveiller et rendre compte des situations de torture systématique ou généralisée et soutenir le plaidoyer local et mondial en faveur de la responsabilité, en donnant aux voix locales l'accès aux recours internationaux, à des tribunes pour le plaidoyer et en renforçant la couverture médiatique et l'attention portée à ces luttes.
- **Réseaux** : Soutenir l'apprentissage par les pairs, le développement des meilleures pratiques sur les stratégies de plaidoyer et la formulation de politiques, sur des questions telles que la documentation, les enquêtes, la protection des victimes et les représailles, et sur la torture non carcérale, et mobiliser la solidarité du Réseau pour soutenir les situations de crise.

PRIORITÉ III : PROMOUVOIR LES RÉFORMES ET LES SYSTÈMES UNIVERSELS

Notre objectif : agir conjointement avec les membres du Réseau SOS-Torture et les OSC afin de réaliser des réformes juridiques et politiques pour la prévention de la torture et un plus grand respect des normes anti-torture, et pour renforcer et préserver la portée protectrice des systèmes multilatéraux des droits humains.

Nos apprentissages :

Au cours des dernières décennies, deux réalisations majeures caractérisent le combat mondial contre la torture : Premièrement, l'élaboration d'un ensemble solide de normes et de mécanismes régionaux et universels visant à éradiquer la torture. Deuxièmement, la croissance d'un mouvement dynamique d'organisations locales à travers le monde qui mène un programme anti-torture et cherche à réaliser ces droits au niveau local. Pourtant, la mise en œuvre de ces cadres reste un défi majeur. Les lois et institutions qui ont été créées assurent souvent, au mieux, un respect formel par les États. Le populisme et l'autoritarisme croissants, la montée en puissance des concepts de « coopération gagnant-gagnant » et l'effet de la pandémie ont également affaibli les protections multilatérales.

Le plus souvent, les organisations sont en difficulté et sont trop isolées pour mobiliser un soutien plus large afin de déclencher des programmes de réforme anti-torture. Soutenir les multiples luttes contre la torture au niveau local et donner une voix au niveau mondial est l'une des idées centrales qui animent l'OMCT. Depuis 2013, l'OMCT agit en tant que coordinateur officiel pour les OSC qui s'engagent auprès du Comité contre la torture en tant que principal mécanisme universel de lutte contre la torture. Au cours de cette période, nous avons appris à systématiser la mobilisation des organisations de la société civile, en intégrant la Convention et son mécanisme de surveillance dans des circuits de plaidoyer soutenus, du local à l'international, en les renforçant, puis en revenant de l'international au local pour un plus grand impact. Dans de nombreux cas, cela a permis une plus grande visibilité des situations de torture sous-reportées, en soutenant leur documentation et en partageant les informations par le biais du Réseau de l'OMCT avec les mécanismes internationaux. L'expérience montre que les systèmes multilatéraux sont d'une importance cruciale pour ouvrir et guider les dynamiques de réforme, mais également lorsque l'espace civique local se referme. C'est là que les processus internationaux constituent souvent l'un des rares points d'entrée dans une discussion sur les réformes anti-torture et l'une des rares occasions de légitimer les demandes de la société civile locale.

Notre façon d'apporter le changement :

Dans les années à venir, l'OMCT continuera à utiliser les systèmes des organes de traités et des conseils pour donner une voix aux acteurs locaux et pour construire des circuits de plaidoyer puissants et durables. Nous continuerons à documenter, à rapporter et à défendre les nombreuses situations de torture qui autrement passeraient inaperçues. Nous veillerons tout particulièrement à élargir les coalitions et les approches anti-torture afin d'accroître le profil et la visibilité de la défense de la lutte contre la torture. Au-delà de ces approches, nous approfondirons notre travail avec les membres dans les pays cibles, notamment pour répondre à l'urgence sanitaire et aux droits humains matière de détention et de maintien de l'ordre qui est apparue au grand jour lors de la récente pandémie. Il est important de noter que dans ce plan, nous faisons également de la protection du système universel des droits humains lui-même

l'un de nos objectifs clés. Nous continuerons à porter les situations des droits humains à l'attention des organes universels, nous engagerons les mécanismes universels sur une interprétation progressive, nous travaillerons à rétablir le fonctionnement du système pendant la pandémie, et nous nous mobiliserons avec d'autres, comme dans le réseau des organes de traités des Nations unies, contre toute tentative d'affaiblir le système de protection universel.

Nos principales actions :

- Utiliser systématiquement la Convention contre la torture et son Comité (CAT) comme outil de plaidoyer pour changer les pratiques, les lois et les politiques de protection contre la torture au niveau local, pour partager les conclusions et les décisions du CAT, pour favoriser la création de coalitions et encourager les États à mettre en œuvre la Convention.
- Soutenir les membres du Réseau SOS-Torture et les OSC locales, y compris dans les environnements où la torture est sous-reportée, pour documenter, rapporter, utiliser et diffuser des informations, par le biais d'un plaidoyer commun (missions d'enquête, soumissions juridiques, expertise) pour améliorer les lois et les politiques renforçant le respect des normes existantes.
- Entreprendre une initiative collective pour aborder la crise des droits humains et de la santé en détention avec les membres du Réseau SOS-Torture et saisir l'opportunité de s'engager dans des réformes systémiques des prisons et de la détention.
- Donner aux membres du Réseau une voix dans d'autres instances internationales de défense des droits, comme le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, l'Union européenne ou les mécanismes régionaux dans des environnements particulièrement difficiles, et soutenir leurs efforts de défense des droits au niveau international.
- Agir pour protéger l'intégrité des mécanismes universels, y compris par la création de coalitions avec des organisations aux vues similaires dans d'autres secteurs, plaider avec les mécanismes universels pour développer et maintenir des politiques de protection progressives et fournir des soumissions et briefings.
- Fournir aux OSC un espace pour l'action collective, l'apprentissage et le partage d'expériences entre les pays et les régions sur les stratégies de plaidoyer et les campagnes anti-torture efficaces

PRIORITÉ IV : PROTÉGER LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES (SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ)

Notre objectif : agir avec les membres du Réseau SOS-Torture pour développer une protection efficace en faveur des personnes les plus exposées au risque de torture et/ou celles qui peuvent se trouver dans des situations particulières de vulnérabilité.

Nos apprentissages :

La torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants sont intrinsèquement liés au concept de vulnérabilité. La torture affecte généralement celles et ceux qui peuvent être perçus.e.s comme « l'autre » et en particulier celles et ceux qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité, y compris les personnes défavorisées, marginalisées et discriminées. Ces communautés ou groupes de personnes peuvent parfois être confrontés à de multiples formes de discrimination, d'abus et de torture, alors que l'impunité elle-même renforce la marginalisation. Ces groupes de personnes sont souvent les moins susceptibles d'avoir accès aux procédures judiciaires formelles qui sont souvent perçues comme ayant un biais à leur encontre.

Les enfants et les femmes peuvent également subir différemment la violence à leur égard, notamment dans les lieux de détention et de garde à vue, mais aussi dans la sphère privée. Les sociétés réagissent souvent différemment à leur égard lorsqu'ils entrent en conflit avec la loi. En conséquence, ils ont moins accès aux recours et aux réparations. Mais il existe d'autres groupes qui sont tout aussi exposés à des risques particuliers, notamment les migrant.e.s qui sont menacé.e.s de torture tout au long des routes migratoires par des acteurs étatiques et non étatiques et qui sont de plus en plus criminalisé.e.s une fois qu'ils ou elles atteignent des régions supposées sûres. D'autres minorités, telles que les Dalits, les castes ou les peuples indigènes, risquent également de subir davantage de tortures et d'être confrontés à davantage de difficultés pour garantir la responsabilisation. Enfin, l'impact du Covid-19 nous a rappelé avec force que celles et ceux qui souffrent le plus du virus ainsi que de la sécurisation de la santé sont les communautés marginales, discriminées et dépossédées. Cela s'applique à leur détention, aux abus de la police, à l'absence de responsabilité et aux menaces qui pèsent sur les défenseur.e.s qui défendent leur cause.

Notre façon d'apporter le changement :

L'OMCT a toujours attiré l'attention des structures anti-torture sur la protection des enfants, des femmes et, plus largement, des personnes défavorisées, afin d'intégrer leur protection et d'obtenir une protection égale. Cela apporte une valeur ajoutée aux acteurs défendant les droits des femmes et des enfants et qui peuvent ne pas être pleinement conscients des protections offertes par le cadre anti-torture, étant donné aussi que les organisations de lutte contre la torture ont tendance à négliger facilement les besoins des groupes qui ne sont pas considérés comme leur priorité. Un système de lois et de politiques de prévention peut perdre sa valeur et sa crédibilité s'il ne répond pas aux besoins des personnes les plus exposées. L'OMCT a donc fait de la protection pour tous un axe particulier de son travail. Nous continuerons notre travail collectif au sein de notre Réseau pour rechercher et défendre la protection contre la torture le long des routes migratoires et pour défendre la cause d'autres communautés, y compris les peuples indigènes. Nous chercherons à accroître la prise de conscience et la compréhension de la torture et nous nous appuyerons sur la valeur ajoutée que le cadre anti-torture peut apporter – en particulier sur les routes migratoires – au droit des réfugiés, qui est davantage axé sur

la détermination du statut. Nous exposerons également en quoi la torture et les traumatismes sont spécifiques dans le contexte des populations indigènes nécessitant des stratégies de défense ciblées. Dans notre approche, nous développerons des actions spécifiques conjointement avec les membres du Réseau SOS-Torture sur des communautés particulières ainsi que l'intégration de la protection des personnes en situation de vulnérabilité dans les différents domaines stratégiques de ce plan (comme l'impunité ou le respect des règles).

Nos principales actions :

- **Protéger les enfants** en conflit avec la loi via la surveillance des lieux de détention par la société civile, la promotion de politiques qui renforcent la protection, le soutien aux membres du Réseau SOS-Torture – afin qu'ils puissent développer un travail spécifique aux enfants – et via le soutien à des organisations de défense des droits de l'enfant pour qu'elles intègrent une dimension anti-torture dans leur travail.
- **Protéger les femmes** notamment par la recherche et le plaidoyer collectifs avec les membres du Réseau SOS-Torture sur la violence contre les femmes en tant que forme de torture et de traitement cruel, inhumain ou dégradant, et par l'intégration d'une **dimension de genre** dans notre travail anti-torture avec le Comité contre la torture (conformité) et le travail sur les litiges et la responsabilité (impunité). Nous accorderons une attention particulière à d'autres situations de vulnérabilité telles que celles des membres de la communauté LGBTIQ.
- Mener des recherches collectives et des actions de sensibilisation conjointes, établir des programmes de protection, notamment par le biais de groupes de travail conjoints du Réseau sur la protection des **personnes en mouvement (migration)**, et sur les **minorités et les peuples indigènes**, en exposant les dimensions spécifiques de la torture et de la vulnérabilité et du traumatisme collectif, et développer des actions de sensibilisation conjointes avec le Réseau SOS-Torture pour une meilleure protection.
- Accorder une attention particulière, en tant que thème transversal dans tous les domaines d'action stratégiques, à la protection des plus vulnérables, souvent les **personnes exclues, marginalisées et dépossédées, les pauvres**, et soulever la question de la discrimination et des abus systémiques dans la police et la détention.
- Fournir un espace pour l'échange d'expériences, le partage régional et interrégional des stratégies et des approches de plaidoyer afin de mobiliser davantage d'organisations pour prendre en charge les préoccupations des communautés vulnérables.

PRIORITÉ V : OUVRIR L'ESPACE ET LE DROIT DE DÉFENDRE

Notre objectif : fournir un système holistique de soutien et de protection aux défenseur.e.s faisant l'objet d'une menace imminente, y compris celles ceux qui sont criminalisé.e.s et détenu.e.s, afin de soutenir la résilience des organisations à poursuivre leur travail dans des environnements fermés – le tout formant la base pour un droit à défendre les droits humains.

Nos apprentissages :

Travailler sur la torture au sein d'un Réseau mondial et protéger l'espace de défense des droits est indissociable. Cependant, la nécessité de protéger les défenseur.e.s ne peut pas se limiter aux seules personnes qui travaillent sur la torture ou aux défenseur.e.s que la subissent. Comme nous le constatons quotidiennement, et nous l'avons encore vu pendant la pandémie, les droits humains sont interconnectés et indivisibles, tout comme l'espace commun de la société civile pour la protection des droits. Chaque menace qui pèse sur un.e défenseur.e des droits humains est une menace pour le droit même de défendre les droits. Nous continuons à voir une intensification des attaques contre les défenseur.e.s à travers le monde et des lois agressives pour contrôler, fermer ou étouffer l'espace de défense des droits, en partie comme un contre-coup suite à la croissance et à l'impact accru du mouvement des droits humains,. Une tendance particulièrement inquiétante est la criminalisation et la détention croissantes des défenseur.e.s dans le monde entier (censure par détention). La pandémie a fragilisé davantage les OSC locales et, pour certaines, a menacé leur viabilité. Les réseaux de protection mondiaux sont donc nécessaires non seulement pour la protection des défenseur.e.s des droits humains, mais aussi pour maintenir et rouvrir l'espace d'action de la société civile, pour renforcer la résilience et pour accroître la légitimité et le succès de leurs actions.

Notre façon d'apporter le changement :

Premièrement, nous allons protéger les défenseur.e.s des droits humains. Grâce à la coopération de l'OMCT avec l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains (avec la FIDH), qui dure depuis 20 ans, et plus récemment avec le mécanisme de protection des défenseurs des droits humains de l'UE ([ProtectDefenders.eu](https://protectdefenders.eu)), nous continuons à apporter soutien, protection et assistance aux défenseur.e.s des droits humains les plus menacé.e.s dans le monde entier. Au cours des quatre prochaines années, nous nous engageons à approfondir et à moderniser nos outils testés et éprouvés et à renforcer la sensibilisation aux « moteurs de la fermeture des espaces ». **Deuxièmement**, nous soutiendrons la résilience et la protection des acteurs de la société civile dans les espaces se fermant, en leur permettant de poursuivre leur travail. L'OMCT ne travaille pas seulement « pour » la protection des défenseur.e.s des droits humains, mais aussi « avec » les défenseur.e.s des droits humains dans son Réseau. Dans les années à venir, nous voulons affiner notre contribution en nous appuyant sur la valeur ajoutée que représente le fait d'être un mouvement anti-torture. Nous nous appuierons en particulier sur l'expertise de notre Réseau pour développer et permettre l'accès aux meilleures pratiques en matière de soins psychosociaux pour les défenseur.e.s des droits humains, et nous travaillerons à faire reconnaître le harcèlement et les menaces répétés et prolongés contre les défenseur.e.s comme des formes de torture et de mauvais traitements (« environnement tortueux »). Nous apporterons un soutien vital aux partenaires menacés dans les environnements fermés, et nous lancerons une nouvelle initiative pour protéger les défenseur.e.s en détention arbitraire et faire campagne pour eux (SOS-Défenseur.e.s), en associant notre expertise particulière sur la torture et la détention à nos succès et partenariats pour

mobiliser en faveur des défenseur.e.s en vue de leur libération.

Troisièmement, nous chercherons à concrétiser les actions ci-dessus dans un effort concerté avec nos partenaires pour recadrer le débat sur les défenseur.e.s des droits humains, en nous appuyant sur leur protection et leur valorisation pour renforcer la reconnaissance du « droit de défendre les droits » comme base de tout le travail sur les défenseur.e.s.

Notre principal domaine d'action :

- **Plaidoyer de protection** : fournir un mécanisme structurel de protection par le biais d'un système mondial d'alerte et de plaidoyer (« l'Observatoire », comprenant des appels, des missions d'établissement des faits, du plaidoyer et du soutien aux mécanismes de protection des défenseur.e.s).
- **Soutien à la sécurité** : assistance matérielle, y compris un soutien médical, social ou juridique d'urgence ou, dans le pire des cas, une relocalisation en lieu sûr à travers ProtectDefenders.eu et contribution, en tant que membre principal, au succès et à la durabilité à long terme de ce mécanisme collectif et global de l'UE pour les défenseur.e.s des droits humains.
- **Soutenir la résilience** : renforcer les systèmes de prise en charge psychosociale des défenseur.e.s menacé.e.s en s'appuyant sur l'expertise de notre Réseau. En outre, nous permettrons l'échange de stratégies et l'action collective au sein du Réseau SOS-Torture. Notre plaidoyer ciblera les moteurs des phénomènes de fermeture de l'espace tels que la sécurité nationale et le terrorisme, la migration et les financements étrangers.
- **Soutien vital** : fournir une ligne de soutien vital, de mentorat et d'accompagnement aux défenseur.e.s actifs au sein organisations du Réseau afin qu'ils et elles poursuivent leur travail essentiel dans les situations les plus difficiles.
- **Défenseur.e.s en détention** : un des principaux axes de notre travail sera de développer un système mondial de soutien et de protection des défenseur.e.s des droits humains en détention (SOS-défenseur.e.s).
- **Garantir le droit de défendre les droits** : maintenir l'espace de défense et rechercher activement la reconnaissance du droit à la défense par le biais d'un plaidoyer et d'une action juridique ciblée, conjointement avec les membres du Réseau SOS-Torture.

PARTIE III : OBJECTIFS DE RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

NOS OBJECTIFS INSTITUTIONNELS

Notre objectif pour les quatre prochaines années est de consolider nos fondations et de compléter un programme de renforcement institutionnel lancé il y a quatre ans. Son but est de mieux servir la force, la croissance, les impacts et la durabilité du Réseau. Nous avons identifié les principaux objectifs institutionnels suivants :

Objectif I : Renouvellement et excellence du réseau

Au cours des prochaines années, nous investirons dans le renforcement du Réseau SOS-Torture, notamment via une gouvernance une coordination et une communication en évolution. Nous ferons appel à de nouveaux acteurs, y compris issus de régions difficiles ou sous-représentées, et encouragerons un renouvellement générationnel tant dans notre Réseau que dans nos structures de gouvernance. Nous investirons dans la mobilisation du Réseau pour qu'il agisse ensemble dans la solidarité, qu'il apprenne les uns des autres et qu'il se développe en tant que centre de connaissances et d'excellence pour le mouvement anti-torture.

Objectif II : Viabilité financière et opérationnelle

Au cours des quatre prochaines années, l'OMCT cherchera à consolider sa viabilité financière et opérationnelle ainsi que celle de son Réseau. Elle cherchera à finaliser une révision de son cadre de politiques internes – tout en maintenant sa réactivité qui est sa marque de fabrique – et à investir dans sa capacité à collecter des fonds, y compris auprès de donateurs privés et individuels. Elle s'efforcera de renforcer ses systèmes de suivi et d'évaluation en explorant les moyens de mesurer l'impact collectif d'un réseau sur la torture. Nous encouragerons également une discussion plus large sur le soutien aux organisations locales de défense des droits humains travaillant sur la torture, au sein ou en dehors du Réseau SOS-Torture.

Objectif III : Approfondir la dynamique régionale et les actions collectives

Au cours des prochaines années, nous nous appuierons sur les expériences réussies pour renforcer les liens au sein de notre Réseau dans un cadre régional, pour créer des domaines de travail et d'échange collectifs et pour approfondir notre soutien aux partenaires locaux. Nous renforcerons le positionnement stratégique de nos bureaux OMCT Europe situés à Bruxelles (une filiale de l'OMCT) pour accueillir un programme à l'échelle européenne, et de nos bureaux en Tunisie pour accueillir un programme plus large sur la région

MENA (Moyen-orient et Afrique du Nord). Tout en encourageant davantage d'échanges régionaux et une plus grande cohésion au sein d'une région, nous maintiendrons une valeur ajoutée essentielle de l'OMCT, à savoir la capacité d'échange et d'apprentissage entre les régions et la capacité d'agir et de faire campagne en tant que Réseau mondial alimentant le mouvement.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU PARTENARIAT ET DE LA COOPÉRATION

L'ADN de l'OMCT est fondé sur la coopération internationale et le partenariat. Nous travaillons principalement avec et par l'intermédiaire des membres de notre Réseau mondial pour mettre en place des actions de collaboration régionales et interrégionales. Nous encourageons toujours la création de coalitions plus larges, au-delà des organisations strictement anti-torture, afin d'attirer d'autres acteurs dans notre mouvement. Grâce à ce plan, nous allons approfondir notre partenariat avec la coalition de 11 organisations actives au sein de [ProtectDefenders.eu](https://protectdefenders.eu), notre vaste mécanisme de défense des droits humains. Nous approfondirons des partenariats tels que notre rôle dans un réseau d'organes de traités visant à protéger les systèmes multilatéraux, et nous nous efforcerons d'accroître l'engagement avec les organisations régionales afin d'utiliser le cadre anti-torture et d'élargir le mouvement vers l'interdiction absolue de la torture dans le monde.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'OMCT est éligible à l'APD et le travail de notre Réseau est indispensable à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Bien que notre travail soit le plus pertinent pour l'objectif n° 16 (paix, justice et institutions fortes), notre importance pour l'agenda des ODD va bien au-delà et suit la logique de « réaliser un avenir meilleur et plus durable pour tous ». Ce plan stratégique traite de la torture et des violations des droits humains dans le contexte des inégalités, des discriminations bien ancrées, et il aborde la protection des femmes et des enfants. Il est important de noter que nous sommes d'avis qu'il n'y a tout simplement pas de développement durable sans une approche fondée sur les droits, des défenseur.e.s des droits humains et un mouvement durable de défense des droits humains qui puisse s'attaquer aux violations, aux inégalités et agir sur les objectifs et les indicateurs définis dans les ODD.

**Approuvé par l'Assemblée générale à Genève,
le 26 mars 2021.**

OMCT
Réseau **SOS-Torture**